

La Rumeur

Édition de mai 2009



Décrochage scolaire



Place aux jeunes



Jeunes en action



Conciliation travail-famille



CJS



Programme d'aide financière



Fonds AJIL



Servez-vous,
c'est gratuit!



Wow !

M'as-tu vu le beau soleil ?

Le printemps est enfin arrivé! Comment résister à ces beaux rayons de soleil qui nous réchauffent et qui nous fait prendre de belles couleurs? Comment résister à la tentation de prendre du temps en plein après-midi pour se prélasser au soleil? Ce n'est pas un secret pour personne, le printemps est une période où les jeunes qui présentent des difficultés manquent de motivation pour rester sur les bancs d'école. Il ne faut surtout pas lâcher, car la fin d'année scolaire arrive à grands pas et ensuite, tu pourras profiter de tes vacances avec la fierté d'avoir réussi ton année. Le printemps s'annonce difficile pour toi, cet article est pour toi!

Comment reconnaître les signes du décrochage?

Voici 7 facteurs de risque de décrochage scolaire :

1. Le sexe de la personne; les garçons ont tendance à décrocher davantage.
2. Une faible estime de soi.
3. Des relations difficiles avec les adultes.
4. Une vision négative de l'école et difficultés scolaires.
5. Une motivation scolaire insuffisante.
6. Des troubles de comportement.
7. Le manque d'organisation et de support familial.

Tu te reconnais ?

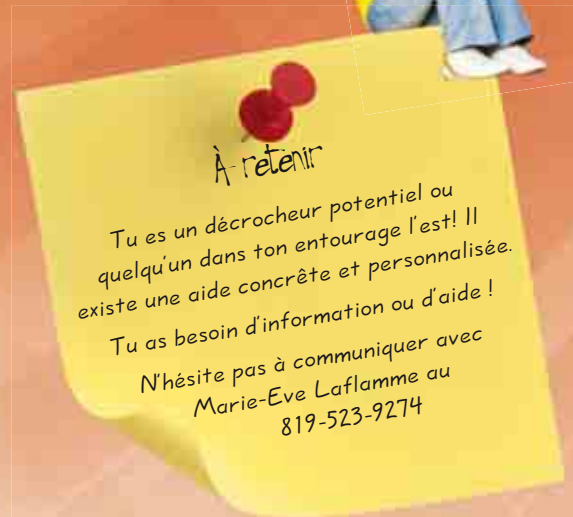
Voici 9 pistes de solution pour t'aider à rester à l'école :

1. Accepte d'être aidé.
2. Prends ta réussite en main.
3. Utilise des moyens efficaces pour résoudre tes problèmes.
4. Développe tes forces.
5. Fixe-toi des buts.
6. Vois-toi réussir, visualise-toi dans l'avenir.
7. Participe à des activités parascolaires.
8. Fais-toi de bons amis.
9. Laisse de la place à tes parents, ils sont importants dans ta réussite.

Vous reconnaissez votre ado?

Voici des exemples de petits gestes que vous pouvez poser pour soutenir votre jeune :

- Félicitez-le dans ses réalisations.
- Informez-vous sur sa vie étudiante.
- Encouragez-le dans les implications parascolaires.
- Discutez avec lui des choix de cours qu'il doit faire.
- Motivez-le dans ses études.
- Soyez toujours disponibles pour ses études.



À retenir

Tu es un décrocheur potentiel ou quelqu'un dans ton entourage l'est! Il existe une aide concrète et personnalisée. Tu as besoin d'information ou d'aide ! N'hésite pas à communiquer avec Marie-Eve Laflamme au 819-523-9274



Fais confiance aux gens qui t'entourent et qui croient en tes capacités. Pour de meilleurs trucs pour t'aider à rester aux études sans te décourager, contacte-moi et cela me fera un grand plaisir de t'aider.
Marie-Eve Laflamme,
819-523-9274



La COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES TRAVO-BRIO est à la recherche d'étudiants



La Coopérative jeunesse de services Travo-Brio est de retour cet été pour une 5e édition. L'objectif premier de ce projet est de favoriser le développement de l'autonomie des coopérants, en plus de leur permettre de créer leur propre emploi et de développer des habiletés dans différents domaines. Comme entreprise, la CJS sera gérée par les jeunes et offrira des services à la population et aux entreprises de la communauté, dans les domaines de la tonte de gazon, de la peinture, du gardiennage, du lavage d'autos et autres, selon les initiatives des adolescents. Le tout, supervisé et encadré par un animateur embauché à cet effet.

Nombre de postes disponibles : 8

Exigences du poste :

- Horaire variable pendant la saison estivale;
- Salaire variable, selon les contrats;
- Part sociale à payer pour devenir membre;
- Être étudiant au secondaire et être âgé de 13 à 17 ans;
- Aptitude à travailler en équipe, être autonome, ponctuel et disponible.



Description de tâches :

Sous la supervision de l'animateur, le membre coopérant a le mandat de:

- Planifier des activités dans différents sous-comités (marketing, ressources humaines et finances);
- Servir la clientèle avec courtoisie et politesse;
- Remplir les contrats offerts par la population et les entreprises de la région;
- Tonte de gazon, gardiennage, peinture, jardinage, entretien ménager et toute autre tâche selon tes propres intérêts;
- Participer activement aux réunions du Conseil d'administration de la coopérative;
- Établir des comptes-rendus à propos des contrats accomplis et le fonctionnement de l'équipe;
- Participer activement à des campagnes de promotion de la coopérative.



Voilà une excellente occasion d'acquérir une première expérience de travail !!!

L'EMPLOI T'INTÉRESSE?

Contacte
Tommy Déziel
819-523-9274
tommy.deziel@cje-hsm.qc.ca



Date limite
d'inscription :

Vendredi
29 mai 2009

Attention! Attention!

Nos jeunes sont en action! Ça bouge!

Attention! De ce côté, vous pouvez voir qu'ils sont en pleine fabrication de meubles et d'objets décoratifs qu'ils pourront vendre cet été pour vous mesdames et messieurs. Les jeunes travaillent activement à l'atelier La Ruche, ils se découvrent des talents cachés et un passe-temps. Les jeunes du programme « Jeunes en action » sont en démarche active à raison de 20 heures par semaine avec l'intervenante du CJE. De plus, il passe 6 heures par semaine à l'atelier La Ruche où on les considère en action sur un plateau de travail. La sécurité, la discipline, la ponctualité, le respect et l'engagement font partie des aptitudes qu'ils doivent adopter sur les lieux. Surprenant, mais vrai, ils y arrivent. Bravo la gang! Pour certains, c'est tout un défi. Mais cette implication montre ce qu'ils sont prêts à faire pour leur démarche de recherche d'emploi.

Attention! De ce côté, il faut porter des lunettes pour ne pas avoir d'éclats de verre. Nous sommes toujours à l'atelier La Ruche, mais cette section est réservée aux artistes de la gang. Ils font du vitrail pour vous et quelle patience ont-ils à développer! Personne ne se décourage, ils sont tous passionnés et



concentrés à leur travail.

Chut!!! De retour au CJE, allons voir dans la salle de conférence, où il y a des ateliers sur la préparation à l'emploi et sur la connaissance de soi. Ici, ils sont très concentrés, dans la mesure du possible, mais l'apprentissage se fait majoritairement dans l'action et dans la bonne humeur.

Chut!!! Voici le bureau de l'intervenante. Marie-Eve rencontre les jeunes en individuel afin de bien identifier les besoins de chacun et d'y travailler adéquatement. C'est aussi dans ce bureau que nous identifions les endroits de stage et que nous pouvons partager sur les tracas personnels.

Voici donc ce qui fait le tour de ce que vivent présentement nos Jeunes en Action!

Marie-Eve Laflamme
Intervenante IDÉO/JEA

INFORMATIONS SUR LE PROJET « JEUNES EN ACTION »

Le programme « Jeunes en action 18-24 ans » vise à répondre aux besoins des jeunes qui éprouvent des difficultés freinant leur intégration au marché du travail à court ou à moyen terme. Afin de faciliter cette intégration, les participants ont la chance d'effectuer différents stages en milieu de travail.

La semaine de stage doit permettre aux jeunes d'atteindre les objectifs suivants :

- Acquérir une expérience réaliste du monde du travail;
- Apprendre ou s'initier à un métier;
- Valider un choix professionnel;
- Acquérir un éventail d'aptitudes et d'attitudes professionnelles;
- Faire connaître son potentiel auprès d'un futur employeur.

Afin d'atteindre ces objectifs, le milieu de stage s'engage à :

- Offrir un horaire de jour qui varie entre 20 h/sem. et 25 h/sem.;
- Encadrer le jeune stagiaire pour la semaine;
- Désigner un parrain responsable du jeune;
- Effectuer un suivi avec le jeune et avec le CJE;
- Respecter l'entente de stage;
- Contacter l'intervenant du Carrefour jeunesse-emploi s'il y a un problème.

Pour sa part, le Carrefour jeunesse-emploi s'engage à :

- Préparer les jeunes au marché du travail;
- Offrir un support à l'employeur;
- Effectuer un suivi avec le jeune et avec le milieu de stage;
- Être disponible s'il y a des difficultés avec le stagiaire;
- Effectuer une évaluation avec le stagiaire;
- Assurer le stagiaire en cas d'accident de travail.

Marie-Eve Laflamme
Intervenante IDÉO/JEA



La vie après une perte d'emploi

CHERCHER EN TEMPS DE CRISE ÉCONOMIQUE



Elle alimente les discussions, mais surtout, la crise actuelle fait peur, car les annonces de licenciement ne cessent de se multiplier. Elle déverse son lot de mauvaises nouvelles et pas une région, pas un pays ne sont épargnés. Bien que la crise économique soit préoccupante, il ne faut pas oublier que d'autres facteurs viennent heureusement en atténuer les effets, soit la baisse démographique et le départ à la retraite de nombreux travailleurs. Il y a donc de nombreuses possibilités sur le marché du travail, et ce, dans une variété de secteurs. Mais, récession ou pas, une personne compétente et passionnée par son domaine d'activité aura toujours plus de facilité à faire valoir ce qu'elle a à offrir aux employeurs.

Une fois votre plan bien détaillé, n'hésitez pas à communiquer vos intentions à votre entourage et à sortir de l'isolement. Vous constaterez qu'il est plus facile d'atteindre ses objectifs lorsqu'ils sont véhiculés clairement. N'oubliez pas qu'un processus d'introspection vous permettra également de mettre en lumière vos intérêts, vos compétences, vos talents et vos points forts et ainsi, mieux cibler les objectifs de votre démarche. Faites preuve d'ouverture et écoutez votre petite voix intérieure. Il y a peut-être un rêve qui sommeille en vous et qui ne demande qu'à être réalisé.

PERDRE SON EMPLOI

Une personne qui perd son travail est extrêmement ébranlée, car perdre son gagne-pain constitue une des épreuves les plus difficiles qui soient. Il peut s'avérer également stressant et démotivant d'avoir à gérer une période de temps non rémunérée. Cependant, une situation sans travail peut se vivre différemment d'une personne à l'autre. Certaines personnes ressentiront le besoin de prendre un temps de repos avant d'entamer une recherche d'emploi tandis que d'autres se remettront en action immédiatement. Plusieurs autres n'auront pas le choix d'avoir une entrée d'argent rapidement pour leur survie et celle de leur famille, alors comment faire pour ne pas vous laisser emporter par la démotivation et l'angoisse? Quels sont les moyens efficaces pour bien vivre cette situation?

ANALYSEZ VOS BESOINS ESSENTIELS

Il est important de réfléchir à des solutions et d'envisager à changer son train de vie, afin d'en avoir moins lourd sur les épaules. Il est évident que faire un budget en tenant compte de la baisse ou de la perte de revenus est une étape essentielle pour s'éviter beaucoup de stress. Certaines questions sont à soulever pour faire le tour de sa nouvelle situation : Une deuxième auto est-elle vraiment nécessaire? Est-ce que les autres membres de la famille sont prêts à participer aux efforts pour réduire les dépenses familiales? En cas de force majeure, pourriez-vous vivre dans une maison ou un logement plus petit? Etc.

ÉTABLISSEZ UN PLAN D'ACTION

Après avoir fait un bon exercice de conscience sur vos priorités, vous pourrez établir un premier plan d'action. Adopter une démarche proactive peut aider à demeurer patient. Planifiez! Voilà un point de départ important. Cela vous permettra de faire évoluer les choses dans la bonne direction, d'en déterminer les différentes étapes et cela vous évitera également de perdre du temps. Il est donc possible de rester proactif, et ce, de plusieurs façons :



- Ciblez des personnes à qui vous pouvez parler de vos projets et qui seraient susceptibles de vous aider ou de recommander vos services;
- Ne tenez pas pour acquis que les gens connaissent votre situation et vos besoins, faites-en part aux bonnes personnes;
- Déterminez s'il y a des possibilités de formation ou de retour aux études;
- Pensez à explorer d'autres domaines et à réorienter votre carrière.

Les étapes pour trouver du travail après avoir été licencié ne diffèrent pas de celles que l'on suggère à ceux qui cherchent un premier emploi : il faut d'abord adopter une attitude positive afin de se mettre en valeur sur le marché du travail. Sollicitez du soutien et de l'aide. Parfois, lorsque nous vivons une situation difficile, la solitude peut nous gagner. Il n'est également pas évident de prendre du recul et de bien se percevoir lorsque nous sommes au cœur de l'action. Ainsi, obtenir un regard externe et expert peut nous aider à voir notre situation autrement et surtout de façon plus positive.

DEMANDEZ DE L'AIDE

Communiquez avec les autres, prenez soin de vous et vivez pleinement. Une période sans travail peut être également un excellent moment pour vous adonner à plusieurs activités, pour rencontrer des gens et en profiter pour élargir votre réseau de contacts. Retrouvez votre niveau d'énergie. Les gens qui cultivent des passions attirent des personnes qui dégagent également une énergie plus positive. Au lieu de perdre du temps à ruminer des pensées inutiles et revivre les événements du passé chaque jour, vous pourrez vous tourner vers un nouvel avenir, car la vie vous réserve assurément encore de belles réalisations personnelles et professionnelles. Ouvrez vos yeux et vos oreilles et accueillez avec confiance les nouveaux défis qui s'offrent à vous!



PROFITEZ DU MOMENT PRÉSENT

Ann Shallow, conseillère en emploi

Vous retrouverez au CJE les livres illustrés ci-haut

La perte d'emploi, une affaire de famille : Ce livre vous aidera à comprendre et gérer vos émotions et à maintenir des relations fructueuses avec votre famille et vos amis.
Changer d'emploi, c'est changer de vie: Parfois volontairement ou involontairement, viens le moment où il faut changer d'emploi. Ce livre vous dit quand et comment procéder.
Faites votre C.H.A.N.C.E. : Ce livre propose 6 comportements pour créer votre chance si vous voulez que les choses tournent en votre faveur.

Place aux jeunes

10 ans d'amour pour le Haut St-Maurice

Place aux jeunes :

Le projet Place aux jeunes du Haut St-Maurice a fêté son 10^e anniversaire cette année. En effet, c'est depuis l'année

2000 que le Carrefour jeunesse-emploi organise des séjours exploratoires afin de susciter l'intérêt des diplômés de l'extérieur à s'établir dans la région. Pour l'édition 2009, 10 participants ont pris part aux deux fins de semaine d'activités qui se sont déroulées à la fin des mois de janvier et février.

Les participants, qui sont tous intéressés à s'installer à La Tuque, possèdent des diplômes professionnels, collégiaux ou universitaires. Durant le premier week-end d'activités, ils ont eu l'occasion de rencontrer plus d'une trentaine d'intervenants socio-économiques lors du traditionnel brunch d'ouverture. Une visite de l'Hôtel de Ville ainsi qu'une présentation du portrait économique du Haut St-Maurice ont aussi fait partie de la programmation. En nouveauté cette année, le groupe a assisté à un spectacle au Complexe culturel Félix-Leclerc, histoire de découvrir cet endroit d'arts et de culture. M. Hervé Tremblay les a également entretenus au sujet de l'histoire de la ville et ils ont ensuite visité la Société historique du Haut St-Maurice. Pour clôturer cette première fin de semaine, les participants ont eu l'occasion de rencontrer M. Claude Grenier, consultant en gestion des ressources humaines, au sujet de la recherche d'emploi.

À la fin février, le même groupe de participants a eu la chance de visiter les Industries John Lewis et de participer à une présentation du Groupe Rétabec. Afin de leur faire découvrir le monde de l'entrepreneuriat, une simulation de gestion d'une entreprise a fait partie de la programmation. Trois invités ont pris part à cette activité, donnant ainsi un coup de pouce aux participants possédant moins de notions administratives. L'incontournable dîner parrainage était aussi de retour cette année : chaque participant était jumelé avec une personne-ressource en lien avec leurs intérêts professionnels. Finalement, une randonnée en traîneau à chien a clôturé les séjours 2009.

Donc, en résumé, ce sont maintenant 8 diplômés (2 participants ont déjà trouvé un emploi ici!) qui sont prêts à intégrer un emploi spécialisé dans les domaines suivants: soudage, mécanique industrielle, électromécanique, électricité, environnement, santé et sécurité au travail, protection et exploitation des territoires fauniques et entretien d'immeubles. Au total, plus d'une cinquantaine de partenaires se sont associés aux séjours exploratoires Place aux jeunes 2009. L'édition a connu un véritable succès, la collaboration et l'accueil du milieu latuquois ont une fois de plus impressionné les participants qui, majoritairement, ne connaissaient pas le Haut St-Maurice.

Je vous rappelle que Place aux jeunes, c'est beaucoup plus que des fins de semaine d'activités, même si le projet est essentiellement connu pour cette portion. En effet, d'autres services sont offerts, ayant tous comme but premier de favoriser l'établissement de jeunes diplômés sur le territoire du Haut St-Maurice. Voici donc un bref aperçu de ces services.

Soutien individuel

Dans mon mandat d'agente de migration, j'offre du soutien à distance pour ceux qui cherchent un emploi et désirent s'établir à La Tuque. Des approches avec des employeurs potentiels et de la transmission d'informations concernant l'ensemble des activités et services du territoire du Haut St-Maurice font essentiellement partie du soutien offert aux candidats. En moyenne, ce sont une trentaine de personnes qui bénéficient de ce service chaque année.

Bulletin informatisé «Accro des régions»

Le bulletin «Accro des régions» est un outil spécialement conçu pour l'intérêt des gens diplômés, intéressés à s'établir en région. En s'abonnant gratuitement, les gens reçoivent directement dans leur messagerie électronique le bulletin, et ce, chaque semaine. Dans ce dernier, les offres d'emploi spécialisées ainsi que les événements locaux sont affichés. Le but est de faire connaître les opportunités d'emploi aux abonnés et leur démontrer que la région est dynamique avec les différentes activités organisées. Les employeurs peuvent également s'abonner et afficher leurs offres d'emploi et même procéder à une recherche de candidats. Au 31 mars 2009, 312 personnes étaient inscrites au bulletin du Haut St-Maurice. En tout, 264 emplois différents ont été affichés durant l'année 2008-2009. Pour s'abonner, il suffit de se rendre sur le site www.accrodesregions.qc.ca.

Place aux jeunes Ados

Depuis 2003, un volet « ados » a été développé dans le cadre des activités de Place aux jeunes. Chaque année, une activité spéciale leur est réservée et l'automne dernier, plus précisément le 7 novembre 2008, a eu lieu le colloque «Mon avenir chez nous», spécialement organisé pour le volet « ados » de Place aux jeunes. 18 adolescentes ont participé à cette journée. Le but était de leur faire découvrir certains aspects méconnus de la ville dont l'histoire, les emplois d'avenir, les attraits, etc. Aussi, pas moins de 38 collaborateurs ont pris part à l'une ou l'autre des activités de la journée qui fût une véritable réussite.

Josée Duchemin
Agente de migration Place aux jeunes /
Desjardins



une 1^{De} édition couronnée de succès



Soirée d'accueil



Souper à la Boutique gourmande d'Amalthée



Brunch d'ouverture



Dîner parrainage



Rencontre avec M. Hervé Tremblay



Simulation d'entreprise

Les participants



Mathieu Dufour
DEP mécanique industrielle

Une très belle activité payante autant au point de vue culture que professionnelle. On apprend à redécouvrir la ville ainsi que ses généreux citoyens.



Moussa Ahmed Ndiaye
DEP soudage-montage

Place aux jeunes m'a permis de mieux connaître La Tuque et d'apprécier l'accueil, la courtoisie et la chaleur humaine des Latuquois.



Ervane Kamgang
Maîtrise en santé environnementale et santé au travail

Belles activités. Belle ville. Beau programme. Voici deux week-ends qui resteront gravés dans ma mémoire. Coup de chapeau à Josée, l'organisatrice de Place aux jeunes. Merci au CJE de La Tuque.



Julie Trépanier
Cert. santé et sécurité au travail, Cert. relation ind. Cert. environnement

Un projet agréable qui est devenu extraordinaire au fil des journées d'activités. Place aux jeunes a su s'adapter à chacun des participants.



Harlyn Yee Gomez
Maîtrise en administration - management public

J'ai aimé l'intégration et l'exploration dans la région. Je pense que l'expérience offre des portes pour connaître La Tuque et pour connaître un réseau de contacts pour l'avenir.



Steve Lavole
DEP entretien d'immeubles

L'activité Place aux jeunes est une bonne initiative pour les nouveaux arrivants pour connaître davantage la ville de La Tuque. Le projet a été très bénéfique pour moi.



Sébastien Migneault
DEP électricité

Une ville qui évolue bien, malgré la crise économique. Un potentiel bien gardé, toujours à découvrir même après des années de vie.



David Lepage
DEP électromécanique

Très bonne initiative de faire une telle activité. J'ai fait des contacts ciblés pour mon avenir comme travailleur ici à La Tuque. Merci Place aux jeunes!



Isabelle Verreault
DEP conservation de la faune

Bonne organisation! Belle participation des gens de la ville. J'ai fait des rencontres agréables.



Roxanne Lessard
Maîtrise en littérature

Un gros merci au CJE pour le programme Place aux jeunes! Je suis très heureuse de déposer mes pénates à La Tuque!

Conciliation travail-famille



La conciliation travail-famille a fait son apparition dans le vocabulaire des Québécois depuis une dizaine d'années. Mais ce concept ne fait-il pas partie de la préoccupation des travailleurs depuis des siècles? Certaines

réalités ont contribué à la prise de conscience de ce facteur de bien-être dans la famille : augmentation de la proportion des femmes sur le marché du travail, familles monoparentales plus présentes et implication plus grande des pères dans la gestion de la vie familiale. Le modèle familial est aussi en mouvement et la population active adapte donc ses priorités et objectifs en fonction de la dynamique qu'elle vit à la maison.

À travers la littérature, la conciliation travail-famille se résume à deux facteurs principaux : le temps de travail et la flexibilité de ce dernier. C'est sur ces deux éléments qu'un employeur peut montrer de l'ouverture afin que les membres de son équipe puissent organiser leurs horaires afin d'atteindre un équilibre dans le temps consacré au travail et à la vie familiale. Une meilleure qualité de vie perçue par les employés signifie une plus grande motivation au travail, plus de loyauté envers l'employeur, une meilleure productivité et des absences au travail moins fréquentes.

Les principaux facteurs reconnus dans un milieu de travail et qui facilitent la conciliation travail-famille sont les suivants :

- La flexibilité des horaires
- Le télétravail
- Les congés pour des raisons personnelles
- Une garderie en milieu de travail
- La liberté d'accepter des heures supplémentaires
- La fréquence des déplacements à l'extérieur de la ville pour le travail

Les gens qui intègrent le marché du travail posent des questions, dès l'entrevue, sur ces facteurs qui influencent leur choix face à un milieu de travail. Hommes ou femmes, les jeunes adultes considèrent ces facteurs lorsqu'ils postulent un emploi, tout comme ils considèrent les conditions de travail, les tâches reliées au poste, la mission de l'entreprise et le salaire.

Bien que la tendance est de croire que ce ne sont que les jeunes travailleurs qui revendiquent ces mesures dans le milieu de travail, l'ensemble de la population active peut y trouver son compte. Nous n'avons



ici qu'à penser à des gens qui ont des parents âgés à charge et qui doivent alléger leur horaire de travail afin d'assurer les soins, ou des gens qui n'ont plus d'enfants à la maison et qui désirent travailler plus d'heures afin de financer un projet quelconque. La possibilité d'appliquer ces mesures à l'ensemble des membres d'une équipe permet à chacun d'organiser son temps de travail et de respecter ses valeurs et objectifs.

Avant même d'entreprendre une démarche de recherche d'emploi, il est suggéré à toute personne d'établir préalablement ses valeurs. Mais quelles sont ces valeurs fondamentales? Celles que nous communiquons à notre entourage? En déterminant ces valeurs, nous fixons par le fait même les objectifs à atteindre; ces objectifs peuvent être personnels, sociaux, financiers ou de carrière. L'important est de prendre les décisions qui nous permettront d'atteindre ces objectifs, de respecter nos priorités et de se réaliser dans les sphères de vie auxquelles nous accordons de l'importance.

Il faut surtout bien comprendre que les valeurs ciblées doivent nous coller à la peau et non être empruntées d'un ami ou un membre de la famille, pigées dans une publicité ou être imposées par la société. Si la liste de valeurs est bien réfléchie et que nous sommes bien avec nos décisions, les critères que nous établirons pour choisir un emploi qui nous convient s'imposeront d'eux-mêmes.



La conciliation travail-famille est, de façon générale, plus facilitée dans les domaines de la santé, de l'éducation et des services sociaux. L'employeur étant l'État et la présence des conventions collectives expliquant cette réalité. Les entreprises privées sont moins portées à instaurer des politiques facilitant la conciliation; ces dernières ne sont pas toujours accessibles à l'ensemble des employés. Bien qu'il n'existe pas, au Québec, de réglementation en ce sens, il est à l'avantage des employeurs d'instaurer des mesures et programmes qui assurent la satisfaction de leur équipe. Les employés qui sentent que leur bien-être est considéré dans l'organisation interne risquent plus d'offrir une meilleure performance au travail, tant à ce qui a trait à la qualité qu'à la quantité du travail.

La différence entre les cadres qui considèrent ces mesures comme étant profitables pour leur organisation et ceux qui y sont réticents, est la vision à long terme de ces gestionnaires. L'arrivée d'une nouvelle génération sur le marché du travail et le mouvement de société vers la recherche de l'équilibre entre la vie personnelle et professionnelle ont influencé la vision du travail. Les employeurs doivent accepter ce changement, et plus ils sont proactifs avec des mesures



facilitant la conciliation, plus ils seront des milieux de choix pour les travailleurs qui intègrent le marché du travail.

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée au Québec crée un sentiment d'urgence chez les employeurs qui

adoptent cette façon de faire afin d'être considérés par les chercheurs d'emploi. Le salaire n'est plus LE critère qui attire le jeune diplômé; ce dernier se magasine un emploi où il aura la possibilité de se développer comme professionnel tout en investissant sur des projets personnels. La carrière est plus rarement la valeur première, et quand elle s'y trouve en tête de liste, les valeurs familiales et sociales suivent souvent de près. La qualité de vie devient donc un élément déterminant d'un choix de carrière, et ce, dans la plupart des groupes d'âge depuis quelques années.

Une mise en garde s'impose par contre à ces travailleurs qui se dénichent un milieu qui offre de belles mesures pour la conciliation travail-famille. Les horaires allégés et le télétravail peuvent être bien précieux dans un contexte familial; le danger demeure dans la confusion de ce qui est travail à la maison et le temps familial. Par exemple, si maman est à la maison tous les jours à 15 h, mais qu'elle doit passer une heure de sa soirée à préparer la journée du lendemain, l'horaire n'est plus allégé! La journée de télétravail se passe à négocier avec les rejets afin de se concentrer sur la tâche, ce n'est plus du télétravail! Le but est de profiter pleinement du temps consacré à chaque domaine, pas de confondre les devoirs de chacun...

Il existe une multitude de moyens afin de s'organiser, en voici quelques-uns qui peuvent vous aider à trouver l'équilibre dans votre vie personnelle et professionnelle :

- Planification : autant à la maison qu'au travail, prenez le temps de prévoir les activités de la semaine, le temps investi sera multiplié lorsque vous aurez prévu le temps nécessaire à la réalisation des tâches prioritaires de la semaine!
- Établissez un menu pour la semaine : vous sauvez du temps et de l'argent en préparant des repas pour la semaine. Les voyages à l'épicerie sont plus efficaces et économiques

avec une liste élaborée en fonction des besoins réels. Mettez tous les membres de la famille à profit pour choisir et préparer le menu; un casse-tête de moins chaque soir, et du coup, vous développerez l'autonomie du petit dernier en lui faisant éplucher des carottes...

· Faites de l'activité physique en famille : le temps consacré à cette activité est plus productif, cela contribue à la santé physique tout en créant de bons souvenirs d'enfance à la marmaille. Une simple marche en forêt peut devenir une expédition sur une autre planète à la recherche du spécimen de plante le plus coloré. Laissez aller votre imagination, toute la famille en sera gagnante.

· Et surtout : assurez-vous que l'ensemble de vos activités répond à vos valeurs. Lorsque l'exercice des valeurs est bien fait, il devient facile de choisir les priorités de la semaine.

La conciliation travail-famille est donc propre à chacun. Les choix de vie sont appuyés par les valeurs, et les objectifs, alors les priorités y découlent naturellement. Faites-vous le cadeau de requestionner votre organisation personnelle et professionnelle et n'ayez pas peur d'y apporter des changements; vous pourriez être surpris des résultats.

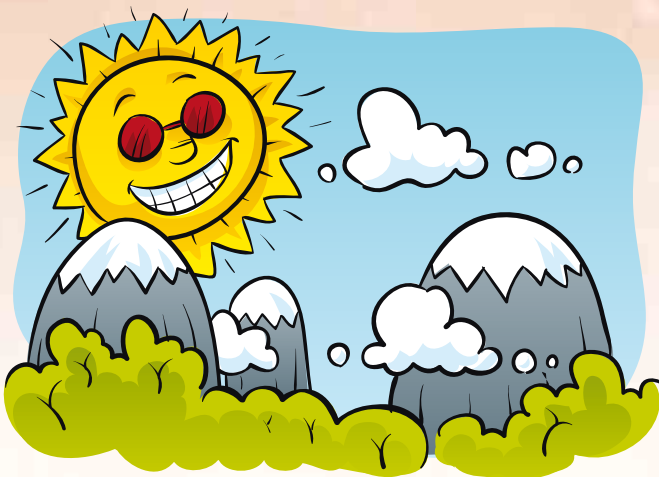
Charlene Bolger
Conseillère en emploi



Source :
www.carrefourfamilles.com

À retenir
Il faut définir ses valeurs pour savoir où mettre ses priorités. Certains milieux de travail sont plus proactifs que d'autres. La qualité de vie est devenue un critère de sélection chez les chercheurs d'emploi.

TROUVEZ LES 7 ERREURS



Les 7 erreurs
1. la petite montagne sous le soleil, 2. la neige sur la montagne de droite, 3. les sommets du soleil, 4. les rayons du soleil, 5. le nuage à droite dans le ciel, 6. les lignes sur le nez du soleil, 7. les traits dans les arbustes

Le Programme d'aide financière du gouvernement du Québec



Chaque année, le Programme de prêts et bourses du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, qui constitue le principal programme de l'Aide financière aux études, permet à environ 130 000 Québécois, dont les ressources financières sont insuffisantes, de poursuivre à temps plein des études à la formation professionnelle ou des études postsecondaires dans un établissement d'enseignement collégial, une université ou tout autre établissement d'enseignement reconnu par le Ministère.

Ces personnes et, s'il y a lieu, leurs parents ou leurs conjoints, doivent contribuer au financement de ces études en proportion de leurs moyens. C'est le principe sur lequel s'appuie le Programme de prêts et bourses. En effet, pour calculer l'aide financière à attribuer, le gouvernement tient compte de toutes les contributions ainsi que des dépenses normalement liées à la poursuite des études.

Toute l'aide financière accordée (prêts et bourses) est versée sous forme de prêts dans le compte bancaire de l'étudiant. Selon la situation, les versements peuvent être faits mensuellement ou périodiquement. Après la vérification des revenus de l'étudiant auprès de Revenu Québec (cette étape a lieu à la fin de l'année d'attribution), le gouvernement rembourse à l'établissement financier la partie de l'aide financière versée correspondant au montant de la bourse. Le gouvernement garantit le prêt et, pendant toute la durée des études à temps plein, il en paie les intérêts. La bourse n'a pas à être remboursée.

Le gouvernement du Québec a modifié la Loi sur l'aide financière aux études en décembre 2003. Les changements apportés permettent aux étudiants de bénéficier d'un mode d'attribution des prêts et des bourses mieux adapté à leur réalité.

Pour tout savoir ou presque sur le REEP

Vous êtes sur le marché du travail, vous souhaitez effectuer un retour aux études et vous cherchez une solution financière pour y arriver? Le Régime d'encouragement à l'éducation permanente, le REEP, peut être la solution pour réaliser votre rêve et éviter de vous endetter. Le REEP permet de retirer de l'argent de vos REER, pour un maximum de 10 000\$ / année jusqu'à concurrence de 20,000\$ au total, pour financer des études à temps plein, et ce, sans aucun impact fiscal.

- Vous pouvez participer au REEP de votre conjoint, et vice-versa.
- On peut additionner le REEP des deux conjoints pour financer les études d'un seul des deux, soit accumuler un total de 40 000\$.
- Vous ne pouvez pas utiliser le REEP pour vos enfants.
- Vous avez 10 ans pour remettre dans vos REER les montants retirés.
- Chaque année, vous devez rembourser 1/10 du montant total emprunté.
- Vous ne payez pas d'intérêt pour les sommes retirées.
- La période de remboursement peut commencer de 2 à 5 ans après votre premier retrait.
- Vous pouvez aussi commencer à rembourser avant la période fixée du remboursement.
- Pour être admissible, vous devez étudier à temps plein dans un établissement d'enseignement et un programme reconnu par le Ministère de l'Éducation, et ce, pour un cours de plus de 3 mois consécutifs.

Un calcul mensuel plutôt que trimestriel

Désormais, l'étudiant est assuré de connaître et de recevoir au moment opportun le montant d'aide auquel il a droit. De plus, les éléments qui servent au calcul de ce montant sont déterminés sur une base mensuelle plutôt que trimestrielle. On tient compte ainsi des besoins de l'étudiant en fonction du calendrier scolaire et, par conséquent, son endettement est mieux ajusté à la durée de ses études.

Une meilleure gestion du budget

Par ailleurs, l'étudiant connaît, dès le début de l'année scolaire, le montant total du prêt et de la bourse que le gouvernement lui accorde et la répartition des versements. Signalons que la Loi permet maintenant de verser l'aide financière directement dans le compte bancaire de l'étudiant, et ce, mensuellement ou périodiquement. Cette façon de procéder lui permet de mieux planifier son budget.

Un programme qui colle mieux à la réalité étudiante

Ainsi, le Programme de prêts et bourses tient davantage compte de la réalité étudiante. La démarche relative à la demande d'aide est simplifiée et certaines mesures sont de nature à favoriser l'accès aux études ainsi qu'à encourager la persévérance scolaire. C'est un outil qui aidera les jeunes à «décrocher leurs rêves».

Source :

<http://www.afe.gouv.qc.ca>

À retenir

Vous pourrez effectuer votre demande d'aide financière pour l'année scolaire 2009-2010 dès le début de mai 2009 par le biais d'Internet ou encore, à la mi-mai par le biais des formulaires papier qui seront disponibles au Carrefour jeunesse-emploi. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Marie-Andrée, au 819-523-9274.

Si vous n'avez pas de REER, sachez qu'il est possible d'emprunter pour contribuer à ses REER pour ensuite venir y puiser. Contactez votre institution financière pour vérifier quelle est la meilleure solution pour vous. Un conseiller financier pourra vous guider dans vos démarches.

Marie-Andrée Laberge,
conseillère en information
scolaire et
professionnelle



Jeunes organisateurs recherchés, argent à donner !



Savais-tu que le Centre local de développement du Haut-St-Maurice (CLD), grâce à une contribution financière du Forum jeunesse Mauricie, a des sommes d'argent mises à la disposition des jeunes de 16 à 25 ans qui voudraient organiser des événements ou mettre sur pied des projets mobilisateurs? En effet, depuis novembre 2007, le CLD a créé le fonds d'aide aux jeunes pour l'initiative locale (AJIL) afin de contribuer au divertissement de la population adolescente et adulte. Le programme se termine en décembre 2009 et il reste encore de l'argent de disponible, c'est donc le temps d'en profiter.

Quel genre de projet peut profiter de ce fonds?

Mis à part les projets de démarrage d'entreprise, les projets de nature religieuse et sexuelle, l'organisation de partys ou d'activités parascolaires, à peu près toutes les autres idées peuvent être acceptées. Les critères d'analyse sont forts simples! Tout d'abord, le projet doit être réalisé par et pour les jeunes, et l'activité doit être mobilisatrice. Grâce à ces fonds, mademoiselle Sandie Letendre, organisatrice du concours «Des chansons plein La Tuque» a pu profiter d'une aide financière de 2 500 \$. Tu n'es toutefois pas obligé de mettre sur pied un événement d'aussi grande envergure pour pouvoir profiter d'une contribution financière. En effet, tu pourrais, par exemple, organiser un spectacle d'improvisation jeunesse, réaliser un court métrage ou créer un livre de recettes rapides, économiques qui serait destiné à la clientèle étudiante. Bref, il s'agit d'avoir une idée originale et de démontrer une grande motivation à la voir se concrétiser.



Aide financière et dépenses admissibles

L'aide financière accordée devra respecter la règle du 1,00 \$ pour 1,00 \$. Par exemple, un jeune qui voudrait organiser un événement et que les coûts liés à une telle activité seraient de 500 \$, le promoteur devra être en mesure de fournir la somme de 250 \$ pour avoir droit à l'aide financière. La mise de fonds peut provenir de commanditaires, elle peut être effectuée en argent, en fournitures, en équipement ou en matériel. En ce qui a trait aux dépenses admissibles, celles-ci devront être liées directement à la réalisation des activités du projet. Par exemple, la location d'équipement servant à la réalisation des activités.

À quel endroit faire sa demande?

Tu as une idée de projet, mais tu ne sais pas si tu es éligible. Tu aurais besoin d'aide pour bâtir ton dossier afin de faire ta demande? Aucun problème! Tu peux me contacter au CJE au 819-523-9274, et il me fera plaisir de t'accompagner dans tes démarches. Tu peux également t'adresser à monsieur Yves Simard du Centre local de développement en composant le 819-523-6111, poste 2623.

Tommy Déziel
Agent de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse



Mot caché

R	C	A	L	N	P	M	A	C	S	A	N	D	A	L	E
E	A	V	U	A	E	E	P	A	A	V	I	O	N	S	A
L	M	N	C	E	C	M	I	C	H	A	L	E	U	R	
L	I	L	D	C	H	I	S	T	A	K	R	U	O	M	A
I	S	O	B	O	E	L	C	I	D	A	T	E	R	O	F
E	O	O	B	N	N	U	I	V	O	Y	A	G	E	A	T
L	L	C	Q	G	O	N	N	I	S	A	U	E	T	E	I
O	E	L	B	E	I	E	E	T	O	K	T	R	A	I	N
S	S	A	A	N	T	T	L	E	L	A	O	S	U	J	G
N	E	S	I	B	A	T	L	L	E	M	B	I	E	R	E
E	U	R	G	A	R	E	I	B	I	I	U	A	M	Y	T
S	Q	U	N	T	O	F	M	A	L	S	S	U	A	T	R
E	I	E	A	E	L	U	A	S	P	O	R	T	R	R	I
P	S	L	D	A	P	M	F	C	C	A	N	O	E	A	H
U	U	F	E	U	X	E	P	U	N	C	H	E	S	P	S
J	M	O	T	O	E	E	S	E	S	S	A	R	R	E	T

Réponse

- Activité
- Alcool
- Amis (2)
- Amour
- Autobus
- Auto
- Avions
- Baignade
- Bateau
- BBQ
- Bière
- Camp
- Camisoles
- Canoë
- Chaleur
- Congé
- Eau
- Ensoleiller
- Été
- Exploration
- Famille
- Fée
- Feux
- Fleurs
- Forêt
- Jupes

À retenir

Tu es un jeune âgé de 16 à 25 ans ?

Tu as une idée de projet s'adressant aux jeunes ?

Tu as besoin de financement pour le réaliser ?

Informe-toi, le fonds AJIL est là pour toi !

- Jus
- Kayak
- Lac
- Lime
- Lunette
- fumée
- Moto
- Musique
- Océan
- Ose
- Party
- Pêche
- Piscine
- Punch
- Rame
- Rafting
- Randonnée
- Sable
- Sac à dos
- Sandale
- Short
- Soleil
- Sport
- Terrasse
- T-shirt
- Train
- Voyage



Le Babillard du CJE

Processus de recherche d'emploi pour étudiants

Tu es étudiant, tu savais qu'il existait une petite formation au CJE pour t'aider à déchiner ton premier emploi ? Tu te poses des questions tel que: qu'est-ce que je peux mettre dans mon cv, j'ai jamais travaillé, comment faut-il aborder un employeur ? C'est quoi une entrevue ? Tu auras réponses à toutes tes questions !

Le processus est offert les
12 et 13 mai de 16 h à 17 h 00

Pour être mieux préparé et
augmenter tes chances de te trouver un emploi cet été !

Inscris-toi en passant au CJE ou
en téléphonant au 819-523-9274.

Avez-vous besoin d'un coup de main cet été?

À partir du 20 juin et ce, durant tout l'été, 8 adolescents débordant d'énergie seront disponibles pour réaliser vos différents menus travaux tels que :

- Tonte de gazon;
- Peinture;
- Gardiennage;
- Nettoyage de terrain;
- Tout autre travail du genre.

Vous pouvez réserver dès maintenant les services d'un ou des coopérants de la CJS Travo-Brio en nous contactant au CJE. L'animatrice du groupe, Marie-Michelle Mantha, se fera un plaisir de prendre votre appel.

Tél. : 819-523-7461



Avis de convocation

Le Carrefour jeunesse-emploi du Haut St-Maurice est heureux de vous inviter à son assemblée générale annuelle qui aura lieu mardi, le 2 juin 2009, à 8 h au complexe culturel Félix-Leclerc. Un déjeuner vous sera servi sur place. Veuillez confirmer votre présence avant le 26 mai au 819-523-9274.

Bienvenue à tous !



ATTENTION

Nos heures d'ouverture vont
changer dès le 29 juin et ce
jusqu'au 28 août.

Lundi au jeudi de 8h à 17h
et le vendredi 9h à 12h.



Prochaine édition

Septembre 2009